

**Zeitschrift:** Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

**Herausgeber:** Le messager suisse de France

**Band:** 8 (1962)

**Heft:** 12

**Nachruf:** Marcel Grunenfelder

**Autor:** J.A.

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



### MARCEL GRÜNENFELDER

Notre colonie suisse est en deuil : Marcel Grünenvelder, Président en 1935/38, membre d'honneur depuis 1939 de la Société Mutuelle, est décédé subitement le 3 novembre à l'âge de 59 ans. Telle est la cruelle nouvelle qui nous parvint au matin du lundi 5 novembre : nous ne pouvions y croire, ayant rencontré notre ami la semaine précédente en

pleine santé et fixé avec lui un rendez-vous dans l'intérêt de la Mutuelle. Les mots nous manquent pour exprimer à son épouse, à son fils et à leurs familles notre profonde peine et combien nous prenons part à leur immense douleur.

Tous nos membres ont connu Marcel Grünenvelder et son énorme activité pour la Colonie suisse en général et au sein de la Mutuelle en particulier : secrétaire consciencieux, de 1926 à 1929, il entreprend avec le Président Henri Treier les premières démarches auprès de la Fédération mutualiste de la Seine en vue de l'institution des Assurances sociales. Administrateur de 1930 à 1934, Président dévoué de 1935 à 1938, il accepte les charges de trésorier en 1939 qu'il assumera jusqu'en 1950. Depuis cette date il n'a cessé d'être actif comme membre de la commission de vérification et comme conseiller.

En 1940 il participe à la création et gestion du « Fonds de solidarité » et devient délégué de la Mutuelle au « Comité du ravitaillement » constitué sur l'initiative de M. de Torrente, Conseiller de Légation ; il sera secrétaire de cet organisme. En janvier 1941, les locaux de la Mutuelle sont mis à la disposition du comité du « colis-secours » pour faciliter les inscriptions. Une fois de plus, Marcel Grünenvelder se dévoue, aidé dans sa tâche par Madame Grünenvelder et notre regretté commissaire Aviolat. Après le départ de la Légation en juin 1941, le comité du colis-secours est placé sous la responsabilité de la Mutuelle ; il serait vain de vouloir chiffrer le temps considérable consacré par notre regretté ami à l'organisation de la distribution des colis, jusqu'en juin 1949... Mais cela ne l'empêchait pas de participer aux travaux du Conseil de l'Asile suisse (aujourd'hui Maison de retraite suisse) et à la gestion de la Fondation Allemandi. Sans parler de sa vive attention et participation à tout ce qui touche à la vie de notre colonie et de ses sociétés.

Plein de dynamisme et d'imagination fertile, Marcel Grünenvelder avait — avant tout — l'esprit mutualiste qui était en lui une disposition innée qu'il savait prodiguer aux autres généreusement. Durant sa vie, si cruellement abrégée, hélas ! il se souvenait de la remarque de Montesquieu disant : « Pour accomplir de grandes choses, il faut se tenir au milieu des hommes et non point se placer au-dessus d'eux. »

Son exemple de travail et de dévouement restera parmi nous ; le plus beau monument que nous puissions lui dresser est dans nos cœurs pleins de tristesse aujourd'hui et de fraternelle gratitude pour toujours.

J. A.

### RECTIFICATIFS

Dans le numéro d'octobre, page 4, « Les citoyens suisses (ou leurs veuves) ayant travaillé en France, ont droit à une retraite », dans le dernier paragraphe lire : M. Siccaud, 45, rue Gambetta à Pontoise (S.-et-O.) et non 25.

Numéro de novembre, page 3, Le Fonds suisse de Solidarité, lire : paragraphe 3 : il touchera proportionnellement de : Frs. 2.500 à 30.000 et non de Frs 25.000 à 30.000.

Le Fils de

## BAGGI-JEAN

GLACIER

38, rue d'Amsterdam, PARIS - TRI. 01-39

présente à tous ses clients et amis ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

ET VOUS RAPPELLE QUE...

## BAGGI-CLICHY

outre sa pâtisserie de grande classe, fabrique et vend toute une gamme de chocolats dont la qualité n'a d'égal que ses glaces.

Orangettes,  
Avelines,  
Amandines,  
Grand-Marnier,  
Kirsch,  
etc...

118, avenue de Clichy, PARIS - MAR. 25-33

### PRODUITS

## SCHMID

SCHMID PERE & FILS

CHARCUTERIE — COMESTIBLE  
CONFISERIE — BISCUITERIE

8, rue Saint-Laurent (X\*) - 76, boulevard de Strasbourg (X\*)

Téléphone : BOTZARIS 61-10 à 61-14

Usine : 199, rue Championnet - PARIS